

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

<p>INSERTEMENTS :</p> <p>annonces 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>ÉDODARD ROUVEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près le pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>Pour l'étranger les frais de poste en sus</p>
--	--	--

Monaco, le 3 Novembre 1885

NOUVELLES LOCALES

Mercredi 4 Novembre

FÊTE NATIONALE DE LA SAINT-CHARLES

10 heures du matin. — Grand'Messe solennelle Pontificale. L'orchestre et la maîtrise, sous la direction de M. F. Bellini, maître de chapelle de la Cathédrale, exécuteront la magnifique messe du Sacre, du maestro Cherubini.

La Grand'Messe sera suivie d'un Salut solennel donné par M^{gr} l'Evêque, avec chant du *Te Deum* et du *Domine salvum fac Principem nostrum Carolum*.

Les Autorités de la Principauté et le Corps Consulaire assisteront à la cérémonie.

La fête de la Toussaint a été célébrée, comme de coutume, avec la plus grande solennité dans la Principauté. A la Cathédrale, l'office pontifical avait réuni une foule empressée de fidèles. A la Grand'Messe et aux Vêpres, M^{gr} l'Evêque a fait une homélie sur la solennité du jour.

L'orchestre et la maîtrise ont interprété d'une façon brillante la messe de Léo Delibes. A l'Offertoire, MM. Bernardi, ténor, et Toubas, baryton, ont chanté un *Ave Maria* du plus bel effet. Nous devons également mentionner le jeune Sangeorge, de la maîtrise, qui a dit avec beaucoup de goût la phrase *Gratias agimus*, solo pour soprano, du *Gloria*.

Le lendemain, fête des Morts, M^{gr} l'Evêque a chanté une messe pontificale pour les défunts de la Principauté; l'assistance était nombreuse et recueillie.

Ce matin à 10 heures a eu lieu, aussi dans la Cathédrale, le service funèbre à la mémoire des Princes de la Famille Souveraine dont les dépouilles mortelles reposent dans la crypte qui leur sert de sépulture dans notre nouvelle basilique.

La nef et le chœur, entièrement tendus de draperies noir et argent, offraient l'aspect le plus sévère. Au milieu du transept était placé un catafalque d'un style très remarquable, composé d'un soubassement rectangulaire et sur les parements du socle des plaques de marbre portaient les inscriptions suivantes :

PIAE MEMORIAE
AVG. MONOECI PRINCIPVM
HIC. IN PACE. DORMIENTIVM

EGO SVM
RESVRRECTIO. ET VITA

JOANN, XI 25

SPES, ILLORVM
IMMORTALITATE PLENA EST

SAPIENT, III 4

MEMENTOTE
PRAEPOSITORVM VESTRORVM
AD HEBR. XIII 7

Le sarcophage, imitation d'un très beau marbre, reconvert de tentures de velours noir frangé d'argent est surmonté de la couronne princière. Un ange, planant au-dessus, laisse retomber sur le catafalque un immense crêpe noir. Des chandeliers de deuil, placés sur les gradins et autour du monument, répandent sur le tout leur lumière funèbre.

Bien qu'aucune invitation officielle n'ait été faite, tous les fonctionnaires et magistrats de la Principauté, le clergé séculier et régulier, les divers établissements scolaires, s'étaient fait un devoir d'assister à cette pieuse cérémonie, ainsi qu'une grande partie de notre population, rendant ainsi à la Famille de nos Princes un public et éclatant hommage de respect et de dévouement!

A la messe, célébrée par S. G. M^{gr} l'Evêque, la maîtrise a exécuté la belle messe des morts, de Barrière, à quatre voix d'hommes. M. Bernardi a chanté le *Beati* à l'Offertoire, M. Toubas a dit à la Communion le *Pie Jesu*. M. Bouanit, organiste, a joué la *Marche funèbre*, de Chopin, cette page admirable de l'un des meilleurs maîtres de l'art musical.

A l'issue de l'Office, Sa Grandeur a donné l'absoute solennelle.

EGLISE SAINT-CHARLES

Le dimanche 8 novembre 1885, on célébrera, dans cette église, la solennité de Saint-Charles.

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale. M. l'abbé Montpiron, maître de chapelle, organiste de ladite église, exécutera une messe qu'il vient de composer et d'orchestrer pour la circonstance.

3 heures et demie du soir. — Vêpres Pontificales. Panégyrique du Saint Archevêque, par M. l'abbé Pauthier, aumônier des Dames de Saint-Maur. Salut solennel donné par M^{gr} l'Evêque.

Dimanche et lundi, la population monégasque fidèle au culte de ses morts, a fait de nombreuses visites au cimetière de Monaco dont on a pu, comme toujours, admirer la belle tenue. Un temps superbe a favorisé ces pèlerinages, à l'occasion desquels les tombes avaient été ornées avec goût et couvertes de fleurs.

Samedi 24 octobre a été posée la clé de voûte du nouveau pont de Sainte-Dévote devant relier les deux tronçons de la route de Nice en Italie traversant le territoire de la Principauté. A cette occasion

le pont avait été pavoisé.

Le lendemain dimanche, après le scellement de la pierre par l'ingénieur Barré, M. Mombelli, en présence du personnel des chantiers de construction, a rappelé que ce pont, comme la route qu'il desservira, est l'œuvre du Prince, et c'est aux cris plusieurs fois répétés de : vive Charles III ! que cet entrepreneur, son associé M. Belgheroni, leurs ouvriers et M. Barré, sont descendus à l'église Sainte-Dévote et y ont entendu, à 8 heures, une messe dite en leur intention.

M. l'abbé de Pierrefeu, vicaire de cette église, a, dans un éloquent sermon, remercié l'ingénieur, les entrepreneurs et leurs coopérateurs du salutaire exemple donné par eux en associant la religion à leurs travaux; il a terminé en appelant sur l'œuvre si heureusement commencée les bénédictions du ciel.

Dimanche prochain, 8 novembre, à l'issue des vêpres, à la Cathédrale, aura lieu, ainsi que tous les ans, la procession traditionnelle au cimetière.

Programme des morceaux de musique qui seront exécutés par la Société philharmonique, le mercredi 4 novembre 1885, de 4 à 5 heures, sur la place du Palais :

1. *Etoile de Monaco*, marche..... J. Testa
2. *Le Réveil des Oiseaux*, polka..... Tilliard.
3. *A Lei*, mazurka..... Kral.
4. *Châteaudun*, pas redoublé..... Tilliard.
5. *Fête Madrilène*, boléro..... Tilliard.
6. *Velar*, polka..... J. Testa.
7. *Marche Nationale de la Principauté*.....

Programme du grand concert instrumental donné par l'orchestre du Casino, sous la direction de M. Arthur Steck, sur la terrasse du Casino, demain mercredi 4 novembre, à 9 heures du soir.

- Solistes : MM. BERGIN, petite flûte, et CHAVANNE, piston
1. Ouverture de la *Muette de Portici*..... Auber.
 2. *Souvenir de Spa*..... J. Meurice.
 3. Fantaisie sur *Rigoletto*..... Verdi.
 4. *Il Staccatto*..... Bonniseau.
 5. *Sérénade-Valse*..... O. Métra.
 6. *Marche Héroïque de Szabady*..... Massenet.
 7. *Marche Nationale*.....

M. F. Stevano, artificier, chargé du feu d'artifice qui sera tiré ce soir sur l'esplanade de la Batterie à Monaco, à l'occasion de la Saint-Charles, nous communique le programme suivant des pièces de pyrotechnie qui composeront ce feu :

- Ouverture du feu : grand bombardement accompagné de fusées colorées.
- 1^{re} pièce : *Le Guilloché*, à mouvement de rotation et changement d'effets, allumé par une colombe.
 - 2^e *Les caprices de comparaison*, pièce nouvelle.
 - 3^e *La rose italienne*, pièce à changements.
 - 4^e *Les ailes de moulin*, pièce à surprises.
 - 5^e *Les palmiers chinois*.
 - 6^e *Grand blason* en lances de couleurs avec la couronne et les initiales de Son Altesse Sérénissime, suivi d'un grand bombardement.

7° *Bouquet final* mille couleurs.

8° Au départ de la retraite, grand embrasement à flammes de Bengale.

Pendant la durée du feu, il sera tiré quantité de fusées à chevêtres, pluies d'or, parachutes, marrons, bombes, volcans à serpenteaux, etc.

Programme du feu d'artifice qui sera tiré mercredi soir 4 novembre :

Annnonce du feu. — Bombes, marrons et fusées.

Premier coup de feu. — Trois grandes pièces pyriques composées de la Majestueuse et de deux Météores, précédés par trois grands disques de feu au centre desquels tourneront des Gloires en feux chinois et de couleur.

Intermède. — Bombes, volcans et fusées.

Deuxième coup de feu. — Cinq grands palmiers à double effet commençant par un grand effet en feuilles de palmier, terminés par une cascade en feu chinois.

Intermède. — Fusées d'honneur à parachute, volcans détonants, grenades en feu brillant, bouquet de parachutes.

Troisième coup de feu. — Un grand portique triomphal, surmonté d'un grand trophée de drapeaux blanc et rouge, au centre duquel figurera le Chiffre de S. A. S. le Prince de Monaco.

Premier bouquet. — Grand bouquet.

Bouquet d'adieu. — Bombettes.

Embrasement du Fort Antoine et des Remparts de Monaco.

Dimanche dernier, M. Steck a pris effectivement la direction des concerts du Casino. Il a reçu un accueil sympathique, que l'orchestre a tenu à justifier par une exécution plus soignée et un plus profond sentiment des nuances.

Nous nous réservons d'examiner ultérieurement le caractère et les effets de la composition des programmes par lesquels M. Steck a inauguré son arrivée au pupitre, nous bornant, pour aujourd'hui, à constater que les applaudissements du public n'ont pas manqué aux artistes ni à leur chef.

Ce matin a été inauguré, sur le réseau des chemins de fer P.-L.-M., le nouveau service d'hiver 1885-86.

Nous indiquerons mardi prochain les modifications et améliorations que ce nouvel horaire va apporter dans le service des courriers postaux pour la Principauté.

Le 28 octobre dernier, une goëlette italienne *Catterina*, partie le 20 de San Remo avec un chargement de vin à destination de Monaco, est entrée dans notre port.

Ce bâtiment, commandé par le capitaine Vagliano, ayant 7 hommes d'équipage, était muni d'une patente nette, visée par M. le marquis Garbarino, consul de la Principauté à San Remo. Il a subi, à son arrivée ici, une visite médicale après laquelle il a été admis à la libre pratique.

La série des fêtes, inaugurée par celle de notre Auguste Souverain, commence sur le littoral méditerranéen. Aussi la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée fait-elle déjà annoncer la mise en circulation de plusieurs trains spéciaux.

Demain, pour la Saint-Charles, un train spécial sera formé à Monte Carlo pour le retour à Nice des étrangers qu'attireront chez nous les diverses réjouissances publiques qui figurent au programme. Ce train partira de Monte Carlo à 10 h. 22 du soir, de Monaco à 10 h. 26, pour rentrer à Nice à 11 h. 13.

En outre, à partir de demain 4 novembre, un train de luxe pour les voyageurs sera mis en circulation, trois fois par semaine au départ de Paris, le mercredi et le samedi pour *Ventimiglia*, et le lundi pour *Nice* seulement, et deux fois par semaine au départ de Nice pour Paris le vendredi et le lundi.

Ce train, partant de Paris les mercredi et samedi, et au retour de *Ventimiglia* les vendredi et lundi, sera composé exclusivement de matériel appartenant à la C^{ie} Internationale des wagons-lits. Il sera

relié à Paris au chemin de fer du Nord par des trains ordinaires de la petite ceinture.

Départs de Paris aux jours ci-dessus indiqués 9 h. 25 soir, Lyon 6 h. 45 matin, Marseille midi 22, Toulon 1 h. 44 soir, Cannes 4 h. 17, Nice 5 h., Monaco 5 h. 36, Monte Carlo 5 h. 45, *Ventimiglia* arrivée 6 h. 18 soir.

Le train du lundi de Paris pour Nice ne comprendra que des voitures lits-salons ou des salons, avec cabinets de toilette et water-closet. Départ de Paris comme les trains dont il est parlé plus haut 9 h. 25 soir, arrivées à Marseille midi 17, Toulon 2 h. Cannes 4 h. 30, Nice 5 h. 12.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

LONDRES A PARIS

Par NEWHAVEN, DIEPPE et ROUEN (1^{re}, 2^e, 3^e classe)
Novembre 1885

Départs de Londres, tous les jours à 8 heures du soir; de Newhaven, le 1^{er}, 10 heures du soir; le 2, 10 h. 50; le 3, 11 h. 45; le 5, minuit 35; le 6, 1 h. 20 matin; le 7, 2 h.; le 8, 2 h. 40; le 9, 3 h. 45 matin; les 11, 12, 13, à 11 h. soir; le 14, 11 h. 40; le 16, minuit 30; le 17, 2 h. matin; le 18, 11 h. 30; le 20, minuit 10; le 21, minuit 50; le 22, 1 h. 30 matin; le 23, 2 h. 15; le 24, 2 h. 55; le 25, 3 h. 40; le 26 et le 27, à 11 heures; le 28, 11 h. 30; le 30, minuit 05.

On est actuellement en train d'installer dans les gares de P.-L.-M., un appareil automatique, consistant en une pédale près du rail, que fait mouvoir toute locomotive en passant dessus. Le mouvement, déterminé de la sorte, correspond à une sonnerie qui a pour but d'annoncer l'arrivée d'un train à la gare suivante. Il est alors facile aux employés de la gare de disposer les signaux et de prendre toutes les précautions qui doivent concourir à assurer la sécurité.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Hyères. — Le paquebot le *Poitou*, de la Compagnie des transports maritimes à vapeur de Marseille, venant de Gènes, s'est échoué le 28 octobre en rade des îles d'Hyères. Des secours ont été expédiés de Toulon aussitôt qu'on eut connaissance du sinistre, et le renflouement du navire a pu être opéré le jour même et le lendemain. Il est rentré à Marseille le 30 octobre.

Le *Poitou* est un grand steamer de 99 m. 10 de long sur 10 m. 3 de large et 7 m. 93 de creux. Il jauge 2,060 tonnes et a une machine de 250 chevaux. Construit en Angleterre en 1867, il est spécialement affecté à un service régulier entre Marseille et la Plata.

Golfe-Juan. — L'escadre d'évolutions de la Méditerranée arrivera au Golfe-Juan vers le 5 du mois prochain et y séjournera jusqu'aux fêtes de la Noël.

Plusieurs villas de la Salis et du Golfe seront habitées par les officiers de l'escadre.

Nice. — Les douaniers ont saisi, la semaine dernière, une certaine quantité de cigares de luxe dans la salle de visite des colis débarqués du vapeur le *Comte Baciocchi*, venant de Corse. Ces cigares étaient renfermés dans des pains évidés à l'intérieur et dont il ne restait que la croûte. Ils étaient fort bien cachés, et il a fallu tout le flair des douaniers pour éventer le truc. Procès-verbal a été dressé. Les cigares étaient adressés à un commerçant de Nice.

Villefranche. — L'escadre américaine de la Méditerranée, composée du vaisseau-amiral et de deux cuirassés, est attendue en rade de Villefranche, dans les premiers jours du mois.

Ces navires passeront une grande partie de l'hiver dans nos parages.

Ventimiglia. — Par ordonnance du 30 octobre, le gouvernement italien a décidé que les provenances du littoral de la Méditerranée et de la Corse, munis de patentes nettes, seraient dorénavant admises à la libre pratique dans les ports italiens, si la traversée s'était effectuée sans accidents sanitaires. Les prohibi-

tions appliquées aux chiffons, vieux habits, objets de literie, etc., restent toutefois en vigueur.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Les derniers jours de ce mois marqueront dans les fastes humanitaires et scientifiques. M. Pasteur a trouvé le moyen de guérir la rage et d'en prévenir les effets par l'inoculation de la moelle rabique, et M. Marcel Deprez a résolu le problème du transport de la force électrique.

Ces deux grandes découvertes, communiquées à l'Académie des sciences lundi, ont soulevé dans la docte enceinte des acclamations enthousiastes qui ne trouveront pas un écho moins chaleureux en France et dans le monde entier.

M. Pasteur a présenté à l'Académie plusieurs cas de guérison de la rage chez l'homme, accomplis par lui en la présence des docteurs Vulpian et Grancher, et son expérimentation s'annonce comme absolument concluante. Nous aurons à revenir sur cette découverte considérable lorsqu'elle entrera prochainement dans sa période de vulgarisation pratique.

M. Marcel Deprez a réussi à transporter la force électrique à cinquante-huit kilomètres. De Creil à Paris, quatre-vingts chevaux confiés à la génératrice ont transmis quarante chevaux à la réceptrice. L'éminent savant espère transmettre quatre-vingts chevaux par un seul fil de Creil à Paris. La génératrice ne donne pas plus de trois cent soixante-dix tours à la minute, vitesse qui ne dépasse point celle d'une locomotive; la machine ne s'échauffe pas malgré une tension qui atteint six mille volts. Le fil ne s'échauffe pas non plus, à cause de la faible intensité du courant qui ne dépasse point sept ampères. La dépense des expériences de M. Deprez a été couverte par la maison de Rothschild et s'élève déjà à plus de huit cent mille francs. Il est inutile d'insister sur le résultat acquis, résultat salué par les applaudissements unanimes du monde savant.

Tandis que la science était en liesse, l'art était frappé d'un deuil nouveau en la personne de M^{me} O'Connel. Il y a plus de dix ans que la malheureuse portraitiste était, d'ailleurs, perdue pour sa palette. Frappée d'aliénation mentale, on avait dû l'enfermer à l'asile de la Ville-Evrard, où une pension du *Figaro* a assuré un peu de bien-être à ses dernières années.

M^{me} O'Connel laissera une trace marquante parmi les portraitistes éminents de ce temps, et les portraits de Rachel, d'Emile de Girardin, de M^{me} Arsène Housaye, entre autres, assureront sa mémoire contre l'oubli. Son atelier, il y a un quart de siècle, place de Vintimille, était le théâtre de réceptions à tapage, musique et chorégraphie mêlées, dont l'incohérence n'avait d'égale que la gaieté et qui défrayèrent plus d'une fois la chronique. A l'heure de la folie, le souvenir de ces fêtes hanta le cerveau de la malheureuse femme. Une nuit, on vit les fenêtres de son appartement reluire d'une lumière extraordinaire et semblable à un incendie. On enfonça la porte et on trouva M^{me} O'Connel, en tenue de soirée, parcourant son salon, éclairé non seulement de bougies à moitié consumées, mais pour les suppléer, des journaux torchés en torche et collés aux murailles. La malheureuse artiste s'imaginait donner une de ces réceptions d'antan célèbres parmi le monde où l'on s'amuse!... Le réveil, hélas! eut lieu dans un cabanon.

Pour nous distraire de ces tristesses d'ici-bas, occupons-nous vite d'un mariage. Le duc et la duchesse Decaze viennent de fiancer leur fille Wilhelmine au comte Deville de Sardelys, sous-lieutenant au 18^e chasseurs, petit-fils par sa mère du comte de Saint-Marsault, ancien préfet de Seine-et-Oise, allié aux Saint-Aulaire auxquels appartenait la feuée duchesse Decaze.

M. de Sardelys est neveu de la baronne Carnel de Saint-Martin, et c'est dans les salons si aimables et si recherchés de l'hôtel de l'avenue Hoche que s'est ébauchée l'alliance si sympathique dont s'occupe actuellement Paris.

Le duc Decaze est duc de Glucksberg et chambellan du roi de Danemark. C'est à ce titre qu'il a été, avec le comte de Moltke, le témoin du prince Valdemar, lors du mariage de celui-ci avec la princesse Marie d'Orléans. Aussi les premières félicitations reçues par la jeune et charmante fiancée lui sont-

elles venues de la reine de Danemark et des princes et princesses de sa famille présents à Paris.

La reine, ses fils, filles et gendre ont regagné, hier, la frontière, après un déplacement à Paris consacré le plus agréablement du monde à des promenades, des visites, des excursions. Chaque soir, les théâtres étaient mis à contribution : les Nations, l'Eden, l'Hippodrome, comme le Gymnase, et l'auguste voyageuse a témoigné, à tous ceux qui ont eu l'honneur de l'approcher, du plaisir très vif qu'elle avait pris à son séjour sur les bords de la Seine. Le président de la République et le ministre des affaires étrangères ont fait, à la reine, les visites d'usage, et ont reçu, de sa bouche, l'expression de la satisfaction que lui causait son déplacement dans la grande ville.

A propos du ministre des affaires étrangères, comme il rentrait à l'hôtel du quai d'Orsay, au sortir du conseil tenu au ministère de la justice, un individu dont le cerveau paraît très déséquilibré, a tiré sur sa voiture un coup de pistolet, resté heureusement sans résultat. M. de Freycinet a montré dans cette occasion son sang-froid habituel, et il n'a pas dépendu de lui qu'il passât inaperçu. « C'est le bruit d'après coup de ce revolver qui m'ennuie le plus !... » disait-il dans l'intimité de son hôtel de la rue de la Faisanderie, aux amis réunis auprès de sa digne compagne et de sa charmante fille, bien plus émue que lui de l'incident.

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

HYGIÈNE ET MÉDECINE DES FAMILLES,
Tablettes du docteur, par le docteur H. VIGOUROUX (1).

Nous avons déjà signalé les *Tablettes du docteur*; ces intéressantes causeries sont divisées en deux parties : la *Médecine pratique* et l'*Hygiène*. La connaissance de ces deux sciences est nécessaire à tous, et c'est faire œuvre humanitaire que de les vulgariser.

Indiquer ce qu'il faut faire dans certaines maladies en attendant l'arrivée du médecin; répandre la connaissance des règles élémentaires de l'hygiène, à l'aide desquelles on peut prévenir la maladie pour ne pas avoir à la combattre, tel est le but que se propose le docteur Vigouroux, but louable à tous les points de vue et qui ne saurait être trop encouragé.

Nous nous occuperons spécialement de ce qui, dans le deuxième volume du docteur Vigouroux, a trait à l'hygiène, et comme nous pensons que le meilleur moyen de recommander un livre est d'en publier des extraits, nous reproduisons le chapitre suivant traitant des tomates et des aubergines, fruits si répandus chez nous, où ils entrent pour une grande part dans l'alimentation populaire.

H. L.

Il n'est pas de fruit aussi répandu et aussi généralement estimé que la tomate. Tout le monde l'aime et avec juste raison. Il n'en a pas été cependant toujours ainsi.

De même que la pomme de terre qui n'a pu se faire accepter et se répandre qu'avec la plus grande difficulté, de même la tomate, qui appartient, elle aussi, à la terrible famille des solanées, a été longtemps regardée comme un poison, et ce préjugé existe encore dans quelques villages. On n'en mange beaucoup à Paris que depuis 1793. A cette époque, les Marseillais en réclamèrent avec tant d'insistance dans les hôtels et les auberges, que les restaurateurs durent s'en procurer.

La plante qui produit la tomate est annuelle (2); la tige est charnue, rameuse et couverte de poils rudes.

Originnaire des régions chaudes de l'Amérique, de la côte de Guinée, elle est depuis longtemps cultivée dans les jardins, mais elle est plus répandue dans le midi que dans le nord, où sa culture exige quelquefois des soins très minutieux. Dans le midi, au contraire, elle pousse la plupart du temps en pleins champs, sans la moindre culture, et on n'a que la peine d'aller cueillir les tomates quand elles sont bien mûres.

Le fruit est vulgairement appelé *pomme d'amour*. Sa pulpe est fine, légère et très succulente. Elle a un goût un peu aigrelet, grâce à une petite quantité d'acide malique qu'elle contient. Ce goût est plus ou moins prononcé suivant le climat. Il procure, dans le nord, si on mange trop de tomates, une sensation

âcre et brûlante qu'on n'éprouve jamais dans le midi. En Italie, on récolte même quelques fruits avant leur maturité pour les manger en salade comme le concombre.

La tomate est un aliment et un assaisonnement; c'est pourquoi, si elle venait à manquer, les cuisiniers et les ménagères en seraient assurément désolés.

La tomate ne flatte pas seulement notre goût, elle n'augmente pas seulement notre appétit par sa saveur aigrelette, mais encore elle constitue un aliment très sain, très rafraichissant et nutritif.

Elle est très utile aux tempéraments sanguins et bilieux, aux personnes échauffées et à celles qui sont sujettes aux congestions hémorroïdales ou qui ont les intestins paresseux.

Le potage à la tomate est très salubre, frais et relâchant.

Le bouillon préparé avec ce fruit est excellent dans les grandes chaleurs; il désaltère bien, rafraichit et excite à manger en même temps qu'il facilite la digestion.

Si vous aimez les tomates, mangez-en tant que vous le désirerez. Faites même comme dans le Midi où on en mange pour ainsi dire avec tout. Vous ne vous en trouverez pas mal, surtout pendant les grandes chaleurs.

A cause de ses propriétés apéritives et rafraichissantes, la tomate peut être employée avec utilité en médecine, quand il s'agit de donner de l'appétit tout en faisant prendre un aliment très facile. Aux Antilles, on s'en sert contre les fièvres putrides, et en décoction, sous forme de collyre, contre les ophtalmies ou inflammations des yeux.

Il existe plusieurs procédés pour conserver les tomates pendant l'hiver. Voici celui qui est recommandé par la Société d'horticulture de France, procédé au moyen duquel on a obtenu la conservation des tomates pendant quelques années :

Choisissez les plus beaux fruits, mûrs et parfaitement sains. Essayez-les avec soin et placez-les dans un bocal à large goulot. Puis versez par dessus le liquide suivant composé de huit parties d'eau, une partie de vinaigre et une autre de sel de cuisine. Recouvrez finalement le tout avec une couche de bonne huile d'olive d'un centimètre d'épaisseur.

Nous avons dit beaucoup de bien de la tomate, mais nous ne pouvons en dire autant de l'aubergine. Si ce fruit, en effet, est d'un usage général, ce n'est pas grâce à ses propriétés qui sont à peu près nulles, mais bien grâce aux diverses manières dont on le prépare, et c'est ici le cas de dire que la sauce vaut mieux que le poisson. Nous pouvons même comparer l'aubergine au bœuf bouilli. De même qu'on ne mange du bœuf à la sauce aux tomates que pour avoir le plaisir de savourer cette sauce, de même on ne mange des aubergines qu'à cause de leur préparation.

La plante qui produit cet aliment est une espèce de morelle appartenant, comme la tomate, à la famille des solanées. Originnaire des contrées méridionales, on l'y cultive depuis un temps immémorial pour son fruit qui a une forme allongée, à couleur blanche, jaune ou violette, et qui, outre son nom d'aubergine, porte ceux de *béringène*, *mélougène*, *mélansane*, *méringeanne* (1). On mange surtout les aubergines violettes.

Il ne faut les employer que lorsqu'elles sont complètement mûres, car elles pourraient incommoder plus ou moins gravement par leur âcreté et la *solanine* qu'elles contiennent en assez grande quantité.

On les mange surtout farcies, frites ou grillées.

L'aubergine étant un fruit peu nourrissant, peu rafraichissant, et par suite des préparations diverses auxquelles on le soumet, de digestion très difficile, nous vous conseillons d'en manger avec la plus grande modération. Bien d'autres aliments sont dix fois supérieurs à l'aubergine, comme goût surtout; mangez de préférence ces aliments et n'usez de la baie en question que le moins possible.

D' H. VIGOUROUX.

FAITS DIVERS

On signale un accident arrivé au chemin de fer à crémaillère du Righi (Suisse). Le train ramenant des employés et leurs familles a déraillé. Le mécanicien a été tué et plusieurs personnes blessées.

La Société d'acclimatation a reçu d'intéressantes communications au sujet de l'intérêt industriel que présente l'éducation du ver à soie du chène (*Attacus Pernyi*), plus rustique et moins sujet aux maladies que son congénère du mûrier (*Bombyx mori*). M^{me} veuve Simon vient d'installer une importante filature de cocons sauvages et ne néglige rien pour développer l'industrie de la soie du chène qui ne serait plus tributaire de la Chine et du Japon. Elle a mis gratuitement de la graine

(1) A Monaco : *Merinsana*,

d'Attacus Pernyi à la disposition des instituteurs français qui voudraient initier leurs élèves à la pratique de l'élevage de ces vers.

D'autre part, M. Naudin signale les ressources qu'offrirait pour cette éducation le chène Zéen ou Mirbeck (*quercus mirbeckii*) qui croît spontanément en Algérie et dont la végétation est sensiblement plus précoce que celle des autres espèces.

M. le marquis de Pruns a rendu compte, de son côté, des ressources qu'offre la graine d'ortie pour l'alimentation des oiseaux de volière, à défaut d'autre nourriture fraîche.

Le Journal officiel français publie le rapport de l'amiral Cloué, vice-président du bureau central météorologique de France, sur les travaux de ce bureau pendant l'année 1884.

Voici quelques indications extraites de ce rapport :

Le service des avertissements a reçu régulièrement chaque jour 152 dépêches télégraphiques et en a expédié 31, non compris les prévisions de tempêtes aux ports maritimes.

La moyenne générale des réussites des prévisions du bureau, qui était de 81 % en 1881, de 83 % en 1882 et de 87 % en 1883, s'est élevée en 1884 à 90 %.

Sur 189 avis de mauvais temps expédiés aux ports maritimes, 128 ont été pleinement vérifiés, 24 ont été assez bons, 37 inexacts, et deux tempêtes seulement n'ont pas été annoncées. La proportion des avis bons ou assez bons a donc été de 76 %, résultat un peu supérieur à celui des années précédentes.

Le rapport signale une intéressante innovation : grâce à une entente établie entre le Signal Office de Washington et les bureaux météorologiques de Londres et de Paris, on commence depuis quelques semaines à recevoir de New-York à Paris des dépêches qui fournissent des renseignements d'un caractère officiel, que le commerce maritime peut accepter avec toute confiance. L'indication des points précis où des glaces flottantes ont été rencontrées est l'objet d'une mention toute spéciale.

Avant peu, on pourra, au départ de France, savoir la probabilité de la rencontre des glaces, et la quantité dont il faudra redescendre au Sud, pour éviter ces écueils flottants que les brouillards fréquents de ces parages rendent si dangereux.

Les armateurs trouveront ainsi des indications précieuses pour retarder ou avancer le départ des navires qui font la pêche à Terre-Neuve.

Une découverte archéologique, importante par elle-même et plus encore par celles qu'elle permet d'espérer, vient d'être faite à Rome, dans le Tibre. Elle semble donner raison au savant italien qui disait, il y a quelques années : « Quand nous aurons bouleversé de fond en comble le sol de l'ancienne Rome, il restera à explorer le Tibre, qui nous réserve des surprises. Après avoir fouillé la terre, nous fouillerons l'eau. » En effet, sans compter les œuvres d'art qu'on sait avoir été enfouies dans le Tibre, comme, par exemple, la statue de Vitellius, traînée la corde au cou par le peuple furieux, et précipitée du haut d'un pont, que de trésors inconnus recèle peut-être la vase épaisse du Tibre, qui serait alors infiniment plus riche que l'antique Pactole.

Il faut dire *peut-être*, parce que tout le monde à Rome ne partage pas cette opinion.

Ces jours-ci, en travaillant à l'un des nouveaux ponts de Rome, au moment où ils posaient les fondations d'un des piliers, celui du milieu, des ouvriers heurtèrent, à deux mètres environ de profondeur, un corps dur et métallique. Quelques instants après, ils retiraient du fleuve et apportaient sur la rive une magnifique statue de bronze. Haute de 1 mètre 65, cette statue représente un homme, un esclave, semble-t-il, qui se dispose à frapper.

La commission archéologique s'est immédiatement réunie autour du noyé de bronze. On ne connaît pas encore l'avis des savants, mais tous ceux qui ont vu la statue sont d'accord sur sa haute valeur artistique. Et qui sait combien d'œuvres semblables le Tibre nous tient en réserve ! Peut-être l'eau du fleuve est-elle un aussi sûr dépositaire des trésors antiques que la cendre du Vésuve.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

(1) 2 volumes, prix 7 francs les deux, chez G. Masson éditeur-libraire de l'Académie de médecine, boulevard Saint-Germain, 120, Paris. — A Monaco, chez Sinet, libraire place du Casino.

(2) A Monaco, nous avons vu des plants passer l'hiver et reproduire la seconde année (S. D. L. R.)

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

FÊTE DE LA SAINT-CHARLES

Mercrèdi 4 Novembre

A 8 heures du matin

SALVES D'ARTILLERIE

A 10 heures, à la Cathédrale

GRAND' MESSE PONTIFICALE

La Maîtrise, sous la direction de M. F. BELLINI, Maître de Chapelle, exécutera la troisième Messe solennelle (Messe du Sacre) de CHÉRUBINI

A 11 heures et demie

REVUE D'HONNEUR DES TROUPES

sur la place du Palais

De 2 à 4 heures sur la place du Palais

JEUX DIVERS

Mât de cocagne.....	6 Prix	Jeu de la pomme... 1 Prix
Course en sac.....	2 Prix	Jeu du moulinet... 2 Prix
Saut de l'outre.....	3 Prix	Jeu de la marmite... 1 Prix

De 4 à 5 heures

MORCEAUX DE MUSIQUE

exécutés par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

LE SOIR

Grande Fête de Nuit à Monte Carlo

ILLUMINATION

DE LA PLACE ET DES AVENUES DU CASINO par ANDRÉ ROBAUDY, de Nice

De 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2, sur la Terrasse du Casino

MUSIQUE D'HARMONIE

par la SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE

A 8 heures 1/2

FEU D'ARTIFICE

tiré par RUGGIERI

SUR LES REMPARTS DE MONACO

FEUX DE BÉNGALE

EMBRASEMENT DE LA VILLE DE MONACO

A 9 heures, sur la Terrasse du Casino

GRAND CONCERT INSTRUMENTAL

DONNÉ PAR

L'ORCHESTRE DU CASINO

sous la direction de M. STECK

L'étude de M^e DESFORGES, avocat-notaire, nommé par Ordonnance Souveraine en date du 10 octobre 1885, est ouverte rue des Vieilles-Casernes, 4, à Monaco.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Il sera procédé, le jeudi cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq, à deux heures de l'après-midi, en un ou plusieurs lots, au plus offrant et dernier enchérisseur, de la récolte actuellement pendante sur les oliviers qui appartiennent à la société Foncière Lyonnaise, sur le territoire de la Turbie, près Monaco.

S'adresser, pour les renseignements, audit M^e VALENTIN dépositaire du cahier des charges.

Etude de M^e DONNÈVE, avocat.

A VENDRE PAR LICITATION

Le seizé novembre courant, jour de lundi, à dix heures du matin, devant monsieur Schauflier, vice-président du Tribunal Supérieur, délégué à cet effet, dans la salle d'audience dudit Tribunal, au Palais de Justice à Monaco, l'immeuble ci-après désigné, dépendant de la succession Gaziello;

Sur la poursuite de la dame Mathilde Gaziello, veuve Oulion, sans profession, demeurant à Monaco, ayant M^e Donnève pour avocat,

Contre: 1^o la dame Sabine Gaziello, épouse Borghini; 2^o les enfants de la dame Barbaretti Gaziello, décédée épouse Engremy; 3^o et les enfants d'Honoré Gaziello, colicitant;

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Un groupe de trois constructions sises à Monaco, au quartier de la Condamine, et connues sous le nom d'Annexe de l'hôtel des Bains. Une grille en fer, fixée sur parapet, entoure la propriété au midi et à l'est. Le bâtiment principal fait face au boulevard de la Condamine. En arrière de ce bâtiment et formant, au nord et à l'ouest, deux des côtés de la cour, se trouvent deux autres constructions dites bâtiments de dépendance. Le tout occupe un terrain d'une superficie de quatorze cent soixante-dix-huit mètres cinquante-cinq décimètres carrés, et confronte, dans son ensemble: de l'est, au boulevard de la Condamine; de l'ouest, au sieur Joseph Marquet; du nord, au sieur François Aureglia, et du midi à l'avenue Caroline.

La vente de cet immeuble, autorisée par jugement du vingt et un juillet dernier, enregistré, avait été fixée au dix octobre dernier, mais aucune offre ne s'étant produite, elle a été remise audit jour seize novembre courant, pour être faite au rabais, s'il y a lieu, et en un seul lot.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé au Greffe dudit Tribunal Supérieur le vingt et un août dernier.

La mise à prix a été fixée par le jugement sus-énoncé à la somme de **cent trente mille francs**.

Fait et rédigé par moi, avocat poursuivant, à Monaco le quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Le Cher A. DONNÈVE.

Enregistré à Monaco le quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq. n^o 62 v^o, c^o 5. Reçu: un franc. RAISSEGUIER.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo; l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 26 octobre au 1^{er} novembre 1885

CANNES, b. Marceau, fr., c. Gardin,	sable.
ID. b. Gambetta, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Saint-Joseph, fr., c. Ricord,	id.
St ^e . MAXIME, b. Deux-Freres, fr., c. Courbon,	bois à brûler.
SAN-REMO, b. g. Caterina, ital., c. Brégliano,	vin.
CASSIS, b. Gloria, ital., c. Lorrentino,	ciment.

Départs du 26 octobre au 1^{er} novembre

CANNES, b. Marceau, fr., c. Gardin,	sur lest.
ID. b. Gambetta, fr., c. Fornéro,	id.
NICE, b. Deux-Freres, fr., c. Courbon,	id.

LOUIS NERI

HORLOGERIE, BIJOUTERIE

Galerie Avenue des Spelugues — Monte Carlo

AGENCE INTERNATIONALE

Fondée en 1882

1, Rue Florestine, Monaco-Condamine dirigée par F. GASTAUD, ARCHITECTE-GÉOMÈTRE

Locations de villas et appartements meublés ou non meublés. — Vente et achat de terrains, villas, maisons de produit et fonds de commerce. — Levé de plans. — Projet de constructions, devis, conduite et métré de travaux. — Expertises. — Gérance d'immeubles. — Recouvrement de loyers. — Renseignements gratuits.

A LOUER le 1^{er} étage meublé (cinq pièces) de petite villa sise à Nice, quartier de Carabacel. Prix: **800 francs** pour la saison.

S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco.

BAZAR

MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Spécialité de chaussures de Paris pour hommes et pour dames — Articles de Paris haute fantaisie — Papeterie — Fournitures de bureaux — Ombrelles et parapluies — Cannes fantaisie, olivier et oranger — Parfumerie extra-fine — Eventails — Brosserie et éponges — Articles de jeux — Jouets d'enfants à tous les prix — Mercerie et rubans — Ganterie extra-supérieure — Bonneterie — Chemises — Cravates haute nouveauté.

NOUVELLE BOUCHERIE

VIANDE DE 1^{re} QUALITÉ

Rue de la Turbie, 1, Condamine

MAISON CARDANI

Peinture — Bâtiment — Décoration — Papiers peints — Vitrierie — Dorure — Série de Prix du Pays. — 5, rue des Moneghetti, villa Cardani.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et Ventes de PIANOS

HOTEL DE NICE

Café-Restaurant

MONACO — Avenue de la Gare — MONACO

LE NEN, Propriétaire

Déjeuner, 3 fr. — Dîner, 4 fr., Vin compris

BELLES CHAMBRES DEPUIS 2 FR. PAR JOUR

RESTAURANT A LA CARTE. CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX

RECOMMANDÉ AUX VOYAGEURS DE COMMERCE

OUVERTS TOUTE L'ANNÉE

ÉTABLISSEMENT RECOMMANDÉ AUX BAIGNEURS ET AUX TOURISTES

PENSION: depuis 10 fr l'hiver — depuis 8 fr. l'été

GOUTTE, RHUMATISME, NÉURALGIES, LYMPHATISME, ANÉMIE, SCROFULE, MALADIES DE LA GORGE ET DE LA POITRINE.

Envoi franco de Notices et Tarifs — S'adresser au Directeur.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n^o 48 (31 octobre 1885):

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de G. Billy. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Les fêtes du château d'Eu, dessin et légendes de H...y. — Les petites Romaines, dessin original de Harlamoff. — L'Italie quand personne n'y va, par P. I. — Sans tare, par Bonaventur. — Dessin de Jules Lefevre. — Chronique mondaine, par Montjoye. — Courrier des théâtres, par Chiffon, dessins de Nada et Billy. — Chronique financière, par Bonconseil. — Petites correspondances, par Le Commandeur

ABONNEMENTS:

PARIS: Un an, gravure coloriée	60 fr.
— Un an, sans gravure coloriée	50 >
— Six mois	32 >
— Trois mois	17 >

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} Emmeline RAYMOND

L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie productive, tels sont les avantages que la Mode illustrée offre à ses abonnés, en publiant par an plus de 2,500 gravures sur bois; — grandes planches contenant plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeurs naturelles, de vêtements de toute sorte et de tous âges. — Articles d'ameublement, romans, nouvelles, etc. — Correspondance directe avec les abonnées.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1^{re} édition: Trois mois, 3 fr. 50; Six mois, 7 fr. Un an, 14 fr. 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro: Trois mois, 7 fr.; — Six mois, 13 fr. 50; — Un an, 25 fr.

S'adresser également

soit aux bureaux de poste, soit aux libraires des départements

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1885